



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Ecole professionnelle commerciale
Derrière-les-Remparts 1a, 1700 Fribourg

Service de la formation professionnelle SFP
Amt für Berufsbildung BBA

Ecole professionnelle commerciale
Derrière-les-Remparts 1a, 1700 Fribourg

T +41 26 305 25 26, www.fr.ch/epc

Réf: LAP/bej

T direct: +41 26 305 25 26

Courriel: philippe.lamb@edufr.ch

Fribourg, le 15 décembre 2025

Changements de voie de formation - Employé-e de commerce (Changement de domaine à choix (DàC), CFC, MP1), MP2 et formations bilingues

Vu :

L'Ordonnance sur la maturité professionnelle fédérale (OMPr) du 13 juin 2025 ;

L'Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale d'employée de commerce / employé de commerce avec certificat fédéral de capacité (CFC) du 16 août 2021 ;

Le Plan de formation relatif à l'ordonnance du SEFRI du 16 août 2021 sur la formation professionnelle initiale d'employée de commerce / employé de commerce avec certificat fédéral de capacité (CFC) du 24 juin 2021 ;

Les conditions suivantes s'appliquent aux personnes en formation (PEF), pour les changements décrits ci-dessous :

Changement	Conditions	Critères de décision	Reprise des notes
DàC 1 à 2	possible au terme du S1	> Note globale inférieure à 4,0. (non-contraignant)	DàC1 (+0.5 sur la moyenne semestrielle du DàC1)
DàC 2 à 1	possible au terme du S1	> Note globale égale ou supérieure à 5,5. (non-contraignant)	DàC2 (-0.5 sur la moyenne semestrielle du DàC2)
MP1 à CFC	possible jusqu'au terme du S5	> La PEF ne répond pas aux conditions de promotion de la MP1 (contraignant) ou si les notes en MP1 sont mauvaises (non-contraignant) > En cas de non-promotion au S5 en MP1, il est recommandé de répéter la dernière année en CFC.	aucune
CFC à MP1	possible au terme du S1	> Note globale égale ou supérieure à 5,2. (non-contraignant)	DCO E

		> La PEF répond aux conditions d'admission à la MP1 (contraignant)	
CFC à CFC bili	possible jusqu'au terme du S2	-	Tous les DCO
CFC bili à CFC	possible entre mi-octobre et fin juillet de la première année de formation	-	Tous les DCO
MP1 à MP1 bili	possible jusqu'au terme du S2	-	Toutes les notes des branches bili
MP1 bili à MP1	possible entre mi-octobre et fin juillet de la première année de formation	-	Toutes les notes des branches bili
MP2 à MP2 bili	possible jusqu'en octobre	-	Toutes les notes des branches bili
MP2 bili à MP2	possible entre mi-octobre et fin janvier de la première année de formation	-	Toutes les notes des branches bili
CFC OrFo 2012 à CFC OrFo 2021	<ul style="list-style-type: none"> > Impossible : La PEF débute sa formation avec la nouvelle OrFo. > Les cas exceptionnels sont à discuter avec le SFP. > Nouveau contrat requis 	-	-

Précisions

- > Les critères de décision contraignants doivent obligatoirement être appliqués par l'école, en conformité avec les bases réglementaires susmentionnées. En revanche, les critères non-contraignants sont appliqués selon les cas, en coordination avec le corps enseignant et les parties contractantes. Pour les changements de DàC anglais, la décision revient à l'employeur.
- > Les changements s'effectuent de préférence en fin de semestre pour le semestre suivant.

Validé le 16.12.2025, La direction de l'EPC Fribourg